

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 5 mars 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/03/05-2/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210305-lmc100000021777-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 10/03/2021

Réception Préfet : 10/03/2021

Publication RAAD : 10/03/2021

Commission n° 2 – Ressources humaines et Administration Générale
Rapporteur : ZAIDI Andrée

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : LUCZAK Daisy

OBJET : Personnel Départemental : modification, suppression et création d'emplois permanents, mise à jour du tableau des emplois.

La mise à jour du tableau des emplois est soumise à l'approbation de l'Assemblée. Il est ainsi proposé de modifier vingt-trois emplois permanents.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 3 et 34,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

VU l'avis du Comité Technique réuni le 1^{er} février 2021,

VU le tableau des emplois,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la modification de vingt-trois emplois permanents selon les modalités suivantes :

I. DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ENVIRONNEMENT, DES DEPLACEMENTS ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires

Suppression d'un emploi **d'attaché territorial** et création d'un emploi **de rédacteur territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, cet emploi de rédacteur territorial peut être pourvu par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès à ce cadre d'emplois et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de celui-ci.

Direction des Routes

Suppression d'un emploi **de technicien territorial** et création d'un emploi **d'ingénieur territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Suppression d'un emploi **de technicien territorial** et création d'un emploi **d'agent de maîtrise territoriale à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Suppression d'un emploi **de technicien territorial** et création d'un emploi **d'adjoint technique territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, ces emplois d'ingénieur, d'agent de maîtrise et d'adjoint technique territoriaux peuvent être pourvus par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès à ces cadres d'emplois et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de ceux-ci.

II. DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'EDUCATION, DE L'ATTRACTIVITE ET DES STRATEGIES DEPARTEMENTALES.

Direction des Affaires Culturelles

Suppression d'un emploi **d'adjoint territorial du patrimoine** et création d'un emploi **d'adjoint administratif territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Suppression d'un emploi **de conservateur territorial de bibliothèque** et création d'un emploi **d'attaché territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, ces emplois d'attaché et d'adjoint administratif territoriaux peuvent être pourvus

par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès à ces cadres d'emplois et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de ceux-ci.

Direction de l'Education

Suppression d'un emploi **de rédacteur territorial** et création d'un emploi **d'attaché territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, cet emploi d'attaché territorial pourra être pourvu par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès à ce cadre d'emplois et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de celui-ci.

III. DIRECTION GENERALE ADJOINTE DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES

Direction des Ressources Humaines

Suppression d'un emploi **d'adjoint administratif territorial à temps complet** et création d'un emploi **de rédacteur territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, cet emploi de rédacteur territorial pourra être pourvu par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès à ce cadre d'emploi et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de celui-ci.

IV. DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES

Suppression d'un emploi **d'infirmier territorial en soins généraux à temps complet** et création d'un emploi **de psychologue territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service à la Maison Départementale de Santé de Coulommiers.

Suppression de deux emplois **d'adjoints administratifs territoriaux à temps complet** et création de deux emplois **d'éducateurs territoriaux de jeunes enfants à temps complet**, suite à une évolution des profils de postes pour l'adapter aux besoins des services aux Maisons Départementales de Santé de Coulommiers et Mitry-Mory.

Suppression d'un emploi **de rédacteur territorial à temps complet** et création d'un emploi **d'éducateur territorial de jeunes enfants à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service à la Maison Départementale de Santé de Meaux.

Suppression de deux emplois **d'adjoints administratifs territoriaux à temps complet** et création de deux emplois **de psychologues territoriaux à temps complet**, suite à une évolution des profils de postes pour l'adapter aux besoins des services aux Maisons Départementales de Santé de Meaux et Mitry-Mory.

Suppression d'un emploi **d'infirmier territorial en soins généraux à temps complet** et création d'un emploi **de puéricultrice territoriale à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service à la Maison Départementale de Santé de Montereau.

Suppression d'un emploi **d'attaché territorial à temps complet** et création d'un emploi **d'éducateur territorial de jeunes enfants à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service à la Maison Départementale de Santé de Nemours.

Suppression d'un emploi **de rédacteur territorial à temps complet** et création d'un emploi **d'adjoint administratif territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service à la Maison Départementale de Santé de Nemours.

Suppression de deux emplois **de rédacteurs territoriaux à temps complet** et création de deux emplois **de psychologues territoriaux à temps complet**, suite à une évolution des profils de postes pour l'adapter aux besoins des services aux Maisons Départementales de Santé de Nemours et Lagny.

Suppression d'un emploi **d'assistant territorial socio-éducatif à temps complet** et création d'un emploi **d'infirmier territorial en soins généraux à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service à la Maison Départementale de Santé de Roissy.

Suppression d'un emploi **d'adjoint administratif territorial à temps complet** et création d'un emploi **de rédacteur territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, ces emplois d'adjoints administratifs territoriaux, d'assistants territoriaux socio-éducatifs, de rédacteurs territoriaux, d'infirmiers territoriaux en soins généraux, puéricultrices territoriales, psychologues territoriaux et d'éducateurs territoriaux de jeunes enfants pourront être pourvus par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès à ces cadres d'emplois et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de ceux-ci.

Direction de l'Insertion, de l'Habitat et de la Cohésion Sociale

Suppression d'un emploi **d'attaché territorial à temps complet** et création d'un emploi **d'administrateur territorial**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, cet emploi d'administrateur territorial pourra être pourvu par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès au cadre d'emplois précité et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de celui-ci.

Mission Ressources

Suppression d'un emploi **d'adjoint administratif territorial** et création d'un emploi **d'attaché territorial à temps complet**, suite à une évolution du profil de poste pour l'adapter aux besoins du service.

Pour les besoins du service, et si aucun fonctionnaire ne peut être recruté dans les conditions prévues par la loi, cet emploi d'attaché territorial pourra être pourvu par un agent contractuel titulaire d'un diplôme exigé pour l'accès au cadre d'emplois précité et rémunéré par référence à la grille indiciaire et au régime indemnitaire de celui-ci.

Article 2 : d'approuver la mise à jour du tableau des emplois, tel qu'il figure en annexe à la présente délibération, conformément à ces modifications d'emplois.

Article 3 : d'imputer les dépenses liées aux transformations d'emplois sur les crédits ouverts à cet effet, au budget départemental sur le domaine « Gestion des Ressources Humaines », à l'action « Masse salariale ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT

Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Pierre BACQUÉ



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne